

Séance ordinaire du 26 septembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-six septembre deux mille vingt-trois à neuf heures trois, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Brigitte Duchesneau.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général par intérim (partiellement), Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-08-57

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 26 septembre 2023.

CE-2023-08-58

Règlement concernant la cour municipale locale

[Document d'aide à la décision DAJSC-COUR-2023-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement concernant la cour municipale locale, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DAJSC-COUR-2023-002. Ce règlement a pour objet d'établir le changement d'adresse du chef-lieu et du greffe de la cour municipale de la Ville au 1045, chemin du Sault, Lévis, et ce, à compter du 28 avril 2025.

CE-2023-08-59

Convention d'aide financière à intervenir avec le Service national des sauveteurs inc. pour la période du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2024

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le Service national des sauveteurs inc., pour la période du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2024, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-011, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-08-60

Désignation du *Citoyen ou de la Citoyenne d'honneur* pour l'année 2023 et modification à la composition du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur*

Document d'aide à la décision COM-2023-005

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner la personne indiquée à titre de *Citoyen ou Citoyenne d'honneur* pour l'année 2023, tel que proposé par les membres du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur*, lors des rencontres tenues le 10 mai 2023 et le 19 juin 2023.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la composition du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur*, par l'ajout d'un membre à ce comité comme suit :

- un membre de la commission consultative de la culture et décréter que ce membre ne soit pas nécessairement la présidente ou le président de cette commission.

CE-2023-08-61

Avenant numéro 1 à l'offre d'achat intervenue avec JCB construction Canada inc. concernant la vente des lots 4 851 676, 4 851 377, 4 851 378 et 4 851 379 du cadastre du Québec (terrain situé à l'Innoparc, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision DEV-2023-073](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 1 à l'offre d'achat intervenue avec JCB construction Canada inc. et GIPD inc., concernant la vente des lots 4 851 376, 4 851 377, 4 851 378 et 4 851 379 du cadastre du Québec, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2023-073 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-08-62

Aide financière à Le journal de Lévis, coopérative de solidarité
[Document d'aide à la décision DEV-2023-074](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 53 000 \$ à Le journal de Lévis, coopérative de solidarité, pour son projet de développement d'une application mobile sur IOS et Android, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

CE-2023-08-63

Rejet de la soumission pour la fourniture de services de surveillance relatifs à la construction du poste de police et maison de justice de proximité
[Document d'aide à la décision APP-2023-164](#)

Il est résolu de rejeter, à toutes fins que de droit, la soumission reçue le 22 juin 2023 pour la fourniture de services de surveillance relatifs à la construction du poste de police et maison de justice de proximité (appel d'offres 2023-55-79), et ce, pour les motifs énoncés à la fiche de prise de décision APP-2023-164.

CE-2023-08-64

Attribution du contrat pour la fourniture de luminaires DEL de style cobra
[Document d'aide à la décision APP-2023-192](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de luminaires DEL de style cobra (appel d'offres 2023-50-84), à NEDCO Québec, division de Rexel Canada électrique inc., pour une dépense estimée à 66 450 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-08-65

Modification du contrat relatif à l'exécution de travaux de réfection des rues Ménard et Giraud (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2023-193](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif à l'exécution de travaux de réfection des rues Ménard et Giraud (secteur Lévis) (numéro de contrat 2022-50-86), attribué par la résolution CE-2022-08-44 adoptée le 16 août 2022, à Construction B.M.L., division de Sintra inc., au montant estimé de 153 662,64 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-193.

CE-2023-08-66

Nomination d'un capitaine aux enquêtes et d'un capitaine à la surveillance du territoire à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2023-109](#)

Il est résolu de nommer :

- monsieur Michael Anctil à titre de capitaine aux enquêtes à la division des enquêtes à la Direction du service de police, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 1 et à l'échelon 1, et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*;
 - monsieur David Francoeur à titre de capitaine à la surveillance du territoire à la division de la surveillance du territoire à la Direction du service de police, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 1 et à l'échelon 1, et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*.
-

CE-2023-08-67

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 05.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
